



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**



N° D'IMPRIMÉ C68080722

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

17/02/2026

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° DU PROCÈS-VERBAL

26060248

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/02/2028

Défaillances mineures :

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé AV, AR

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 25/09/2024 : 17924 km

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033F1011

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
FN-112-RF (F)	12/02/2020	12/02/2020

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	ZOE

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1AG000365011990	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	
M10RENVP640919	EL	

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

21380

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+1.1 m/km				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		1 %				1 %
Forces verticales :		911 daN				648 daN
Frein de service						
Forces de freinage :		348 daN		315 daN	265 daN	229 daN
Déséquilibre (<20%) :	10 %					14 %
Forces de freinage (efficacité) :	348 daN		315 daN	265 daN		229 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	74 %					

Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 21 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.0 % -2.5 %